

OFFRE D'EMPLOI

Recrutement d'agents technique et d'entretien des équipements aquatiques

- 2 postes d'agents technique et d'entretien au centre aquatique du Clermontais du 26/06/2023 au 31/08/2023
- 1 poste d'agent technique et d'entretien à la piscine de Paulhan du 30/05/2023 au 01/09/2023

Collectivité : Communauté de communes du Clermontais (Hérault - 34)

Type de postes : contrats de droit public saisonniers

Postes à temps complet – 35 heures hebdomadaires

Salaire brut mensuel : 1 814 €

Missions :

Vous êtes basé au siège de la communauté de communes du Clermontais. Rejoindre la communauté de communes du Clermontais, c'est travailler au service de 21 communes sur un territoire attractif d'un bassin de vie de 27 000 habitants principalement regroupées sur Clermont l'Hérault, Paulhan et Canet, sites classés du Salagou, de Mourèze et du Pic du Vissou.

Sous l'autorité du responsable des équipements aquatiques, assure les travaux de nettoyage et d'entretien des locaux et surfaces hors bassin, afin de contribuer à la sécurité et à la qualité de l'accueil des usagers.

Assure la maintenance des installations et équipements concernant l'hydraulicité des bassins.

Activités principales :

- Assurer l'entretien des locaux.
- Contribuer au bon fonctionnement de l'établissement.
- Assurer le bon fonctionnement des matériels, matériaux et équipements.
- Maîtriser les techniques de mise en œuvre des matériels et matériaux.
- Effectuer des mesures sur les différents équipements.
- Détecter les dysfonctionnements des équipements et juger de la nécessité d'appeler un spécialiste.
- Mettre en œuvre les outils de planification et de procédures de contrôle.

Spécificités du poste :

Horaires de travail réguliers selon planification, travail par roulement

Formations techniques prévues lors de l'embauche

Profil :

- Techniques d'entretien des locaux (sols, surfaces, etc.)
- Techniques de désinfection
- Techniques de dilution et de dosage des produits
- Connaissances des règles d'hygiène et de sécurité
- Connaissances des procédures et modalités du tri sélectif
- Connaître les procédures d'urgences (obligation d'assister à la journée de recyclage)

Savoir être :

Disponibilité, capacité d'adaptation, autonomie, qualités relationnelles, discrétion, secret professionnel, rigueur

Respect des consignes professionnelles

Obligation de réserve liée au travail au sein d'une collectivité territoriale

Esprit d'équipe et du travail, dynamisme

Pour tout renseignement complémentaire sur le poste, vous pouvez contacter le directeur du pôle jeunesse et sport M. FERNANDEZ Richard au 04.67.88.40.54 ou par mail r.fernandez@cc-clermontais.fr

Contact : Adresser lettre de motivation et CV à Monsieur le Président de la Communauté de communes du Clermontais

Soit par courrier : Communauté de communes du Clermontais

20 avenue Raymond Lacombe BP 40

34800 Clermont l'Hérault

Soit par courriel à : rh-recrutement@cc-clermontais.fr